



**REPUBLIQUE
FRANCAISE**
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 28 février 2023
Objet : Affectation du résultat Budget principal**

L'an deux mille vingt et trois et le 28 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE,
Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN
Sylvie, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES
Gilles, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel,
AKLA Mohammed, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, M. CHAMBRE
Emmanuel.

Procurations : Mme ROBERT Carole a donné procuration à M. Gilles GONCALVES.

Mr GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15
Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2023

Application agréée E-lejailre.com

99_DE-004-210401089-20230228-2023_02_09-

Conseil Municipal du 28 février 2023

Délibération n° 2023/02/09

OBJET : Affectation du résultat Budget principal

Mme le Maire présente le résultat du compte administratif 2022.

Le résultat de fonctionnement 2022 est excédentaire de 528 672.19 €

Le résultat d'investissement 2022 est déficitaire de 76 332.94 €

Mme le Maire propose d'affecter 452 339.25 € en fonctionnement. et 76 332.94 € en investissement afin de couvrir le déficit.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter :

- 452 339.25 € en fonctionnement
- 76 332.94 € en investissement

Malijai,
Le 28 février 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

Le 02/03/2023

Application acquise E-lepiste.com

99_DE-004-210401089-20230228-2023_02_03-